



Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVENTION SPÉCIALISÉE 2023

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. Présentation de l'association et du service de prévention spécialisée..... | 2 |
| 1.1 <i>Présentation de l'association</i> | 2 |
| 1.2 <i>Présentation du service de prévention spécialisée de l'ACARS</i> | 2 |
| 1.3 <i>Présentation de la démarche qualité conduite par l'ACARS</i> | 2 |
| 2 Présentation du secteur d'intervention et du service de prévention spécialisée | 3 |
| 2.1 <i>Spécificités</i> | 4 |
| 2.2 <i>Actualité du territoire</i> | 4 |
| 2.3 <i>Partenariat</i> | 4 |
| 2.3.1 <i>Les co accompagnements</i> | 4 |
| 2.3.2 <i>Liste des partenaires (non exhaustive)</i> | 5 |
| 3 Analyse des publics rencontrés | 5 |
| 3.1 <i>Public pris en charge en 2023.....</i> | 5 |
| 3.1.1 <i>Les jeunes rencontrés</i> | 5 |
| 3.2 <i>Modalités d'entrée en relation</i> | 7 |
| 3.2.1 <i>Lieu de la première rencontre</i> | 7 |
| 3.2.2 <i>L'entrée en relation.....</i> | 7 |
| 3.2.3 <i>Les jeunes accompagnés.....</i> | 7 |
| 3.3 <i>Situations des jeunes rencontrés en 2023</i> | 8 |
| 3.4 <i>Problématiques.....</i> | 9 |
| 3.4.1 <i>Les demandes des jeunes</i> | 9 |
| 3.4.2 <i>Focus sur les conduites à risque</i> | 10 |
| 3.5 <i>Propositions éducatives.....</i> | 10 |
| 3.5.1 <i>Les actions collectives</i> | 11 |
| 3.5.2 <i>Les accompagnements éducatifs individualisés</i> | 12 |
| 4 Constats et évolutions 2023..... | 12 |
| 4.1 <i>Constat sur la présence sociale en été</i> | 12 |
| 4.2 <i>Les évolutions en 2023</i> | 13 |
| 4.2.1 <i>Réorganisation du travail des éducateurs</i> | 13 |
| 4.2.2 <i>Fin de l'intervention éducative sur le dispositif de réussite éducative</i> | 13 |
| 5 Perspectives 2024..... | 13 |
| 5.1 <i>Adapter notre action au plus près des besoins du public.....</i> | 13 |
| 5.2 <i>Les perspectives de projets en 2024 :</i> | 14 |
| 6 Annexes | 16 |
| 6.1 <i>Les projets achevés en 2023.....</i> | 16 |
| 6.2 <i>Les projets débutés en 2023.....</i> | 17 |
| 6.3 <i>Les résultats de l'évaluation externe</i> | 18 |

1. Présentation de l'association et du service de prévention spécialisée

1.1 Présentation de l'association

L'association a pour but de promouvoir des initiatives et de gérer des établissements et des services en vue :

- D'établir une action sociale globale entre des groupes normalement intégrés dans leur environnement et des groupes marginalisés, jeunes ou adultes ;
- De concilier cette action sociale globale avec une action à visée thérapeutique.

L'A.C.A.R.S. est une association citoyenne dont l'objectif est de favoriser la reconnaissance de tous comme citoyens en s'appuyant sur des valeurs comme le respect, l'écoute, la tolérance, l'autonomie et la solidarité.

L'A.C.A.R.S. est constituée de services œuvrant dans le champ du secteur social, médico-social et de l'insertion professionnelle.

1.2 Présentation du service de prévention spécialisée de l'ACARS

Le service de prévention spécialisée est composé d'une équipe de cinq éducateurs spécialisés (4,5 ETP). Elle s'appuie sur des valeurs, des connaissances et des pratiques professionnelles liées au travail social.

Le local du service de Prévention Spécialisée est installé sur l'espace Pibarot, au 11 rue de l'apprentissage. C'est un lieu d'accueil, de permanences, de prises en charge, au carrefour des différents secteurs d'intervention. Sa situation géographique facilite l'accès et le mouvement des jeunes.

La responsabilité de la mise en œuvre de la compétence « prévention spécialisée » incombe à Saint-Étienne Métropole qui finance les services de prévention spécialisée du territoire. Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) établit le cadre des relations entre l'ACARS et Saint-Etienne Métropole, fixe les orientations (public cible, modalités de mise en œuvre), le territoire d'intervention, l'évaluation des activités et les modalités de pilotage.

1.3 Présentation de la démarche qualité conduite par l'ACARS

L'ACARS mène une démarche globale d'amélioration continue de la qualité. Le service de prévention spécialisée s'inscrit pleinement dans cette démarche avec un diagnostic et une actualisation du projet de service réalisé en 2023.

Le Décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 fixe les nouvelles modalités des évaluations « *de la qualité des prestations délivrées selon une programmation pluriannuelle arrêtée par l'autorité ou, conjointement, les autorités ayant délivré l'autorisation et, le cas échéant, modifiées par les mêmes autorités, notamment pour tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés* ». « *La première programmation pluriannuelle des évaluations prévue au premier alinéa de l'article D. 312-104 du code de l'action sociale et des familles qui suit la publication du présent décret est arrêtée au plus tard le 1er juillet 2022 par l'autorité ou, conjointement, les autorités ayant délivré l'autorisation et détermine le rythme des évaluations du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2027* ».

2.1 Spécificités

Le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot est un quartier prioritaire politique de la ville (QPV), avec beaucoup de précarité et peu de mixité sociale. C'est également le Quartier Prioritaire le plus peuplé du département de la Loire avec 7771 habitants dont 48.80% vivant sous le seuil de pauvreté, soit 3 792 personnes (sources : INSEE /observatoire des inégalités).

Le quartier de Tardy compte environ 3000 habitants. Il était en veille active (QVA) et a été intégré au début de l'année 2024 au quartier prioritaire Tarentaize-Beaubrun-Couriot, avec la nouvelle cartographie de la géographie prioritaire politique de la ville. Ce quartier présente une plus grande mixité sociale mais accueille néanmoins des jeunes et des familles avec des problématiques variées.

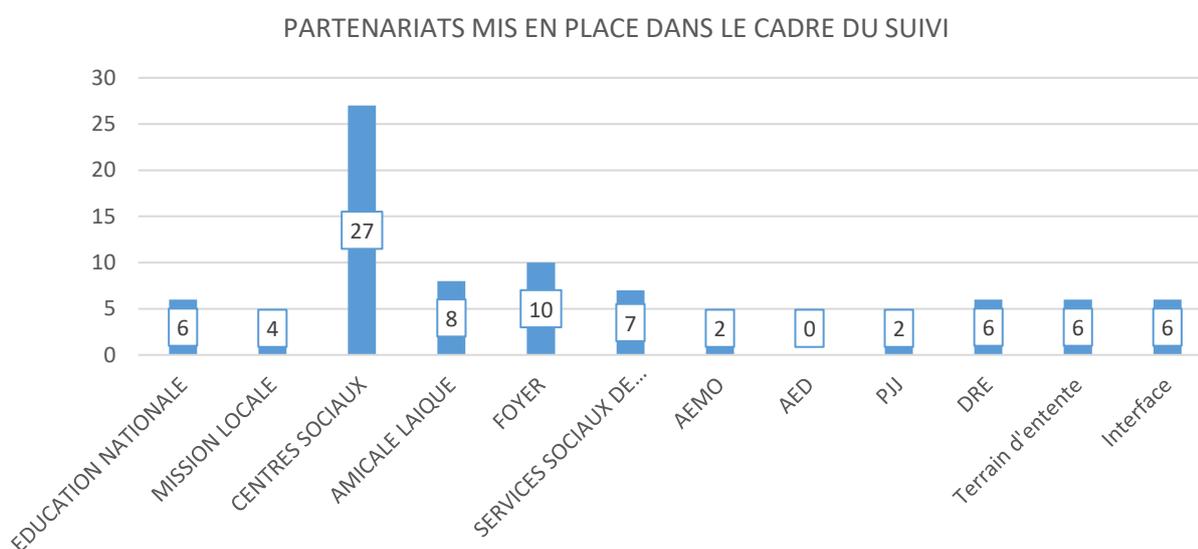
2.2 Actualité du territoire

Le quartier Tarentaize-Beaubrun-Couriot s'inscrit dans les grands projets ANRU et fait l'objet d'une intervention sur l'habitat, les espaces publics et les équipements. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier, en favorisant la mixité sociale. Dans un souci de rendre acteurs les jeunes qu'il accompagne, le service de prévention spécialisée de l'ACARS s'efforce d'associer la population à ces démarches, en mobilisant des groupes de jeunes qui prennent part à ces projets d'aménagement du territoire.

2.3 Partenariat

Le tissu associatif du quartier est très dense et le service de prévention spécialisée travaille avec de nombreux partenaires implantés sur le territoire et en dehors. Ce partenariat permet de conduire des projets communs avec d'autres structures, d'orienter les jeunes vers les structures spécialisées afin de traiter certaines de leurs problématiques et parfois de mener des accompagnements de jeunes en commun.

2.3.1 Les co accompagnements



2.3.2 Liste des partenaires (non exhaustive)

Le service de prévention spécialisée poursuit la dynamique partenariale avec les structures présentes dans le quartier et en dehors :

- l'Amicale Laïque de Beaubrun
- le Centre social du Babet
- La Mission Locale
- Le Centre d'Information et d'Orientation
- l'École de la Deuxième Chance
- Le médiateur emploi de TBC
- La médiatrice santé
- La Médiathèque
- L'espace info jeunes à la Comète
- Le Service Social Départemental
- Tremplin 42 - chantiers éducatifs
- INTERFACE (accès aux soins de santé mentale -CHU)
- Le Comité l'Union Française des Centres de Vacances et de loisirs de la Loire
- L'École de l'Oralité
- Le PAX
- L'association O.U.F.
- La Brouette
- La Bricoleuse
- Les médiateurs D'ALTM
- L'association Sportive Magic Basket
- les services de la Ville de Saint-Étienne (cadre de vie, espaces verts, jeunesse et sport, CLSPD)
- Le collège Gambetta (collège de secteur, Assistante de Service Social, Conseillers Principaux d'Éducation)
- Le Dispositif de Réussite Éducative (DRE),
- ...

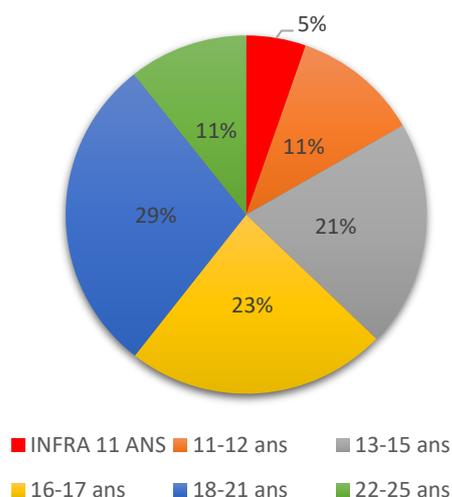
3 Analyse des publics rencontrés

3.1 Public pris en charge en 2023

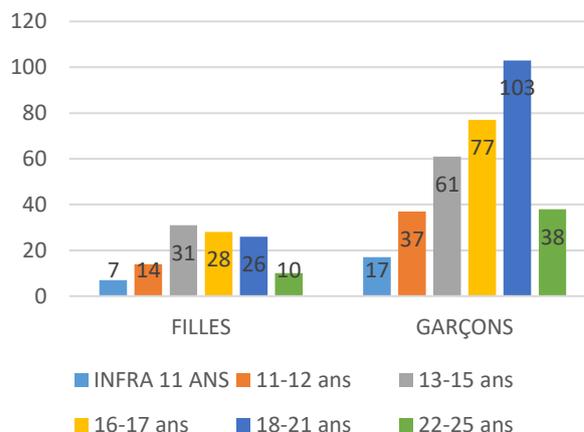
3.1.1 Les jeunes rencontrés

En 2023, 449 jeunes (116 filles et 333 garçons) ont été rencontrés au moins une fois par les éducateurs du service de prévention spécialisée.

AGE DES JEUNES RENCONTRES

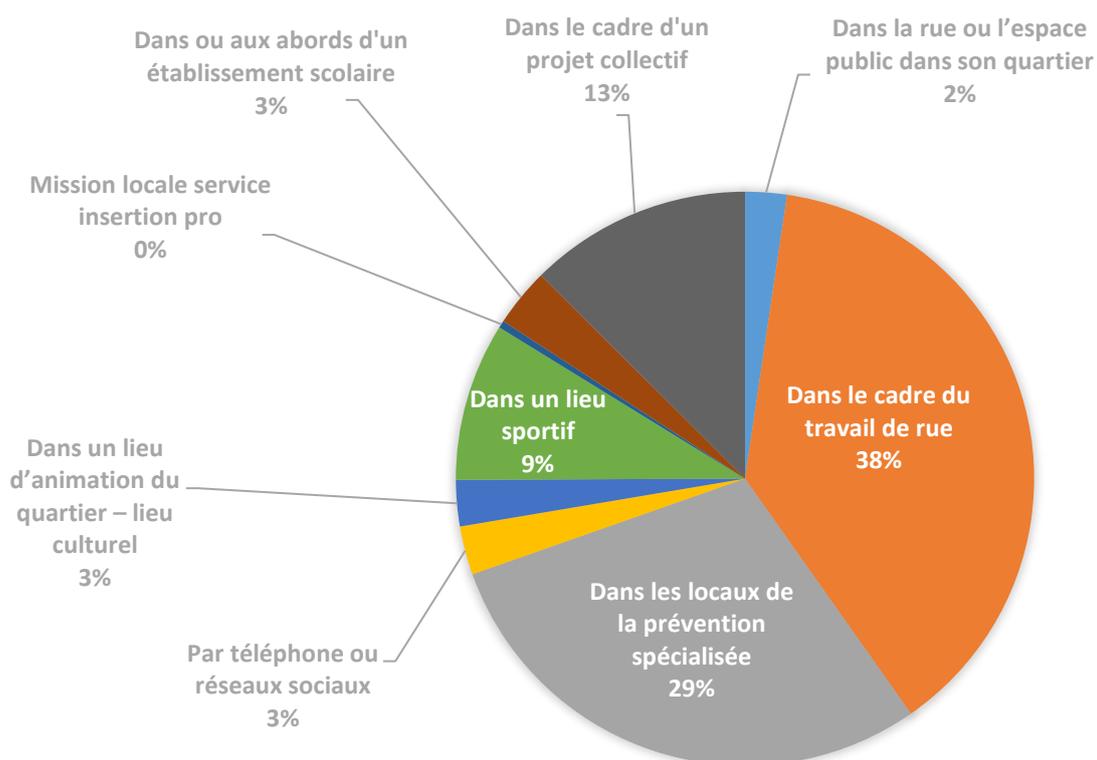


AGE DES JEUNES RENCONTRES PAR SEXE



La majorité (52%) du public rencontré est constituée de jeunes âgés de 16 à 21 ans. Parmi eux, 206 sont de nouveaux jeunes, qui n'étaient pas en contact avec le service de prévention spécialisée les années précédentes.

LIEUX DE RENCONTRE DES JEUNES



La majeure partie des rencontres entre les éducateurs et les jeunes ont lieu dans la rue (40%). La pratique du travail de rue est un axe essentiel et incontournable en prévention spécialisée. Elle permet « *d'aller vers* », de rencontrer les jeunes dans des espaces variés, d'être proches physiquement et de créer des liens au sein de leur environnement. Ce travail de proximité permet d'obtenir un regard global sur l'ambiance du quartier. Le travail de rue a lieu tous les jours en soirée jusqu'à 20h. Dès les beaux jours, la fin du travail de rue est portée à 22h les week-ends. Deux fois par semaine, les éducateurs effectuent du travail de rue en fin de matinée sur le trajet entre le collège de secteur (Gambetta) et le quartier.

La venue des jeunes dans les locaux du service de prévention spécialisée représente presque 30% des rencontres. Les permanences éducatives sont des temps formalisés pendant lesquels les jeunes sont accueillis par les travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée, et peuvent exprimer leurs demandes. Elles ont lieu au local, situé 11 rue de l'apprentissage, les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

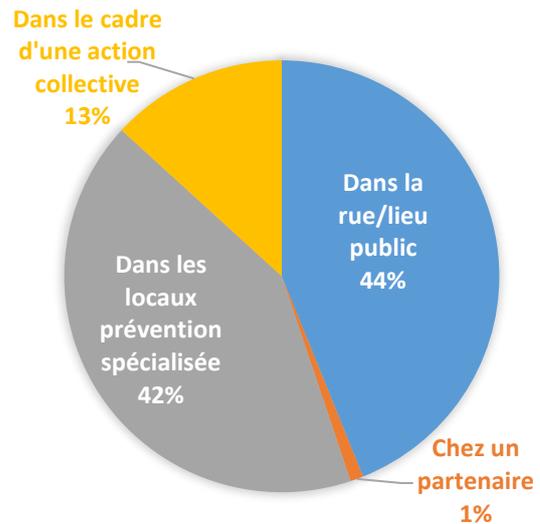
Les accueils spontanés offrent la possibilité aux jeunes d'être reçus par un travailleur social. Cette pratique d'écoute nous permet : d'orienter le jeune sur un temps de permanence éducative, de répondre d'une façon ponctuelle ou encore d'envisager une démarche d'accompagnement.

3.2 Modalités d'entrée en relation

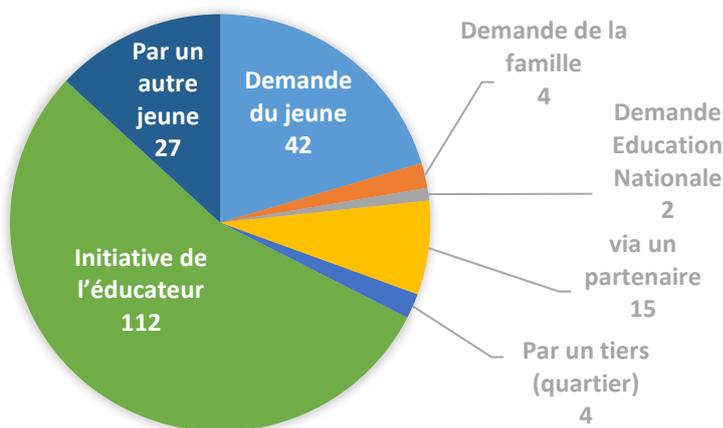
3.2.1 Lieu de la première rencontre

La majeure partie des rencontres avec des jeunes jusqu'alors inconnus du service de prévention spécialisée se déroule soit dans la rue, soit dans les locaux du service. Le service de prévention spécialisée de l'ACARS est implanté depuis près de 40 ans sur le territoire. Les habitants, les jeunes en particulier, connaissent son existence, les éducateurs sont bien repérés. Les actions collectives conduites sur l'espace public permettent également de rencontrer régulièrement de nouveaux jeunes.

LIEU DE LA PREMIERE RENCONTRE



MODE D'ENTREE EN RELATION DES NOUVEAUX PUBLICS

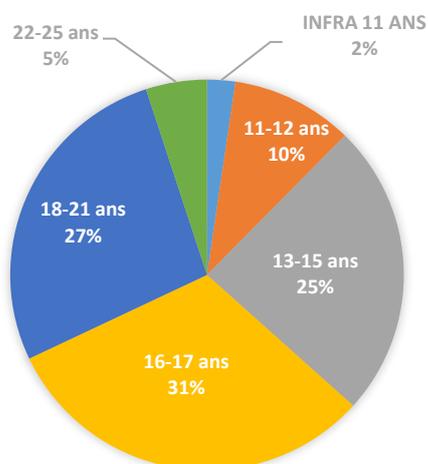


3.2.2 L'entrée en relation

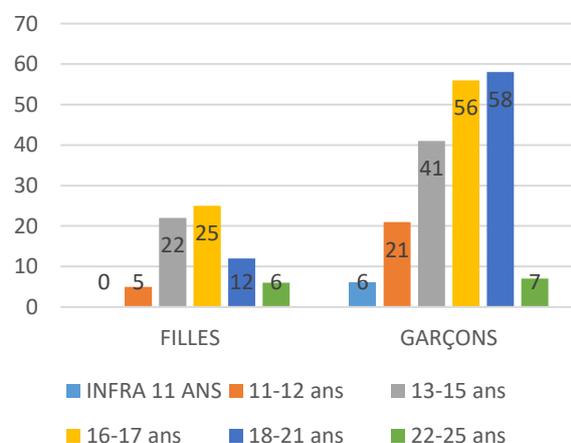
En cohérence avec le principe de l'aller-vers, les entrées en relation avec les nouveaux jeunes sont majoritairement à l'initiative des éducateurs. De nombreux jeunes viennent toutefois spontanément à la rencontre des éducateurs, ce qui montre que le service de prévention spécialisée de l'ACARS est bien repéré par la population. Certaines familles, inquiètes pour leurs enfants sont à l'initiative de la présentation du jeune.

3.2.3 Les jeunes accompagnés

AGE DES JEUNES ACCOMPAGNES

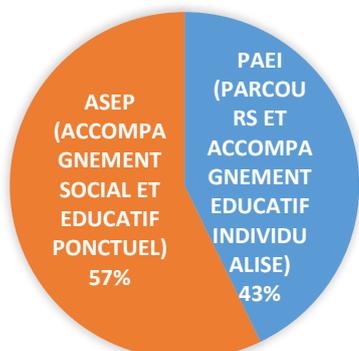


AGE DES JEUNES ACCOMPAGNES PAR SEXE



259 jeunes (70 filles, 189 garçons) ont été accompagnés par les éducateurs du service de prévention spécialisée en 2023. 58% d'entre eux ont entre 16 et 21 ans. Les moins de 16 ans représentent 37 % des jeunes accompagnés.

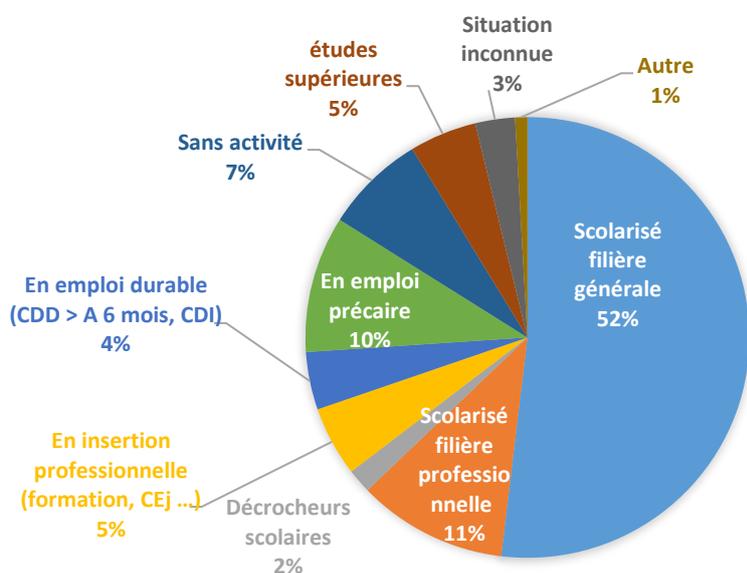
TYPE D'ACCOMPAGNEMENT



Parmi les jeunes accompagnés en 2023, 43% sont engagés dans un parcours d'accompagnement éducatif individualisé, qui les amène à rencontrer régulièrement les éducateurs, soit 111 jeunes. Les 57% restant ont été accompagnés de manière ponctuelle, afin de répondre à une demande qui ne nécessitait pas d'intervention dans la durée.

3.3 Situations des jeunes rencontrés en 2023

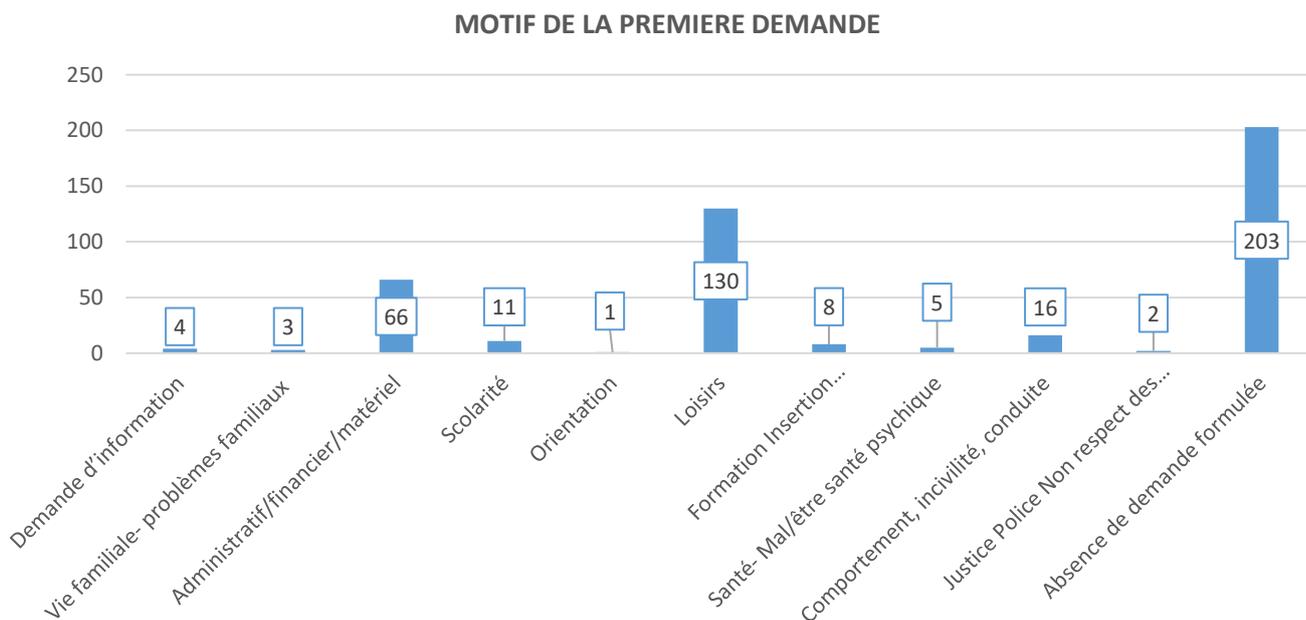
SITUATION AU MOMENT DE LA PREMIERE RENCONTRE



68% des jeunes rencontrés dans l'année sont scolarisés. 24% d'entre eux sont dans une situation précaire (décrochage scolaire, emploi précaire, sans activité). Ces situations ne sont qu'une photographie à un instant T. Les situations des jeunes évoluent régulièrement et parfois très rapidement alors que le processus de remobilisation d'un jeune prend lui au contraire beaucoup de temps.

3.4 Problématiques

3.4.1 Les demandes des jeunes



Une grande partie des jeunes rencontrés n'exprime pas de demande aux éducateurs lors de leur entrée en relation avec eux. Les éducateurs vont à leur rencontre en travail de rue et doivent susciter l'intérêt ou l'adhésion du jeune.

L'accès aux loisirs et à la culture constitue la demande principale des jeunes. Peu d'associations ou équipements sportifs sont présents sur le quartier (uniquement le gymnase de Beaubrun). Les difficultés à sortir du quartier, les moyens financiers limités, le manque de mobilité expliquent ce besoin d'accéder aux loisirs.

Bon nombre de jeunes s'adressent à nous pour des démarches administratives. La barrière de la langue, l'incompréhension de certains mots, le manque d'informations ou de connaissances des services publics compétents, la difficulté d'appréhension de certaines formalités administratives, semblent être les raisons majeures qui les amènent à nous solliciter.

Une problématique fréquemment observée par les travailleurs sociaux est celle liée aux comportements d'une certaine partie de notre public, qui peut parfois avoir un discours et/ou une attitude inadaptés vis-à-vis des autres. Les notions de savoir-être, de vivre ensemble, de citoyenneté, de sociabilité et de cohésion de groupe sont ainsi toujours prises en compte dans le cadre de nos actions.

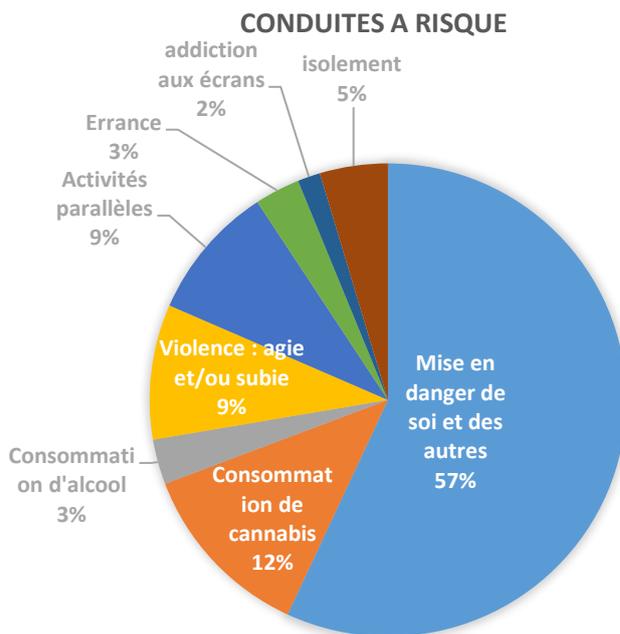
Le service de prévention intervient fréquemment sur la thématique de la scolarité. Nous sommes en lien avec le service social et les CPE du collège de secteur (Gambetta), qui nous sollicitent régulièrement pour échanger sur certaines situations ou pour orienter des jeunes vers notre service. Les plus de 16 ans s'interrogent parfois sur leur orientation, et peuvent dès lors se retrouver en situation de décrochage scolaire. Par ailleurs, certains d'entre eux font le choix délibéré de quitter l'école, lorsqu'ils n'ont plus l'obligation d'être scolarisés.

Nous constatons chez les jeunes de réelles difficultés face à leur insertion professionnelle. Au-delà de 16 ans, un certain nombre de jeunes sortis du système scolaire ne possèdent ni diplôme ni qualification.

Souvent très marqués par leur échec scolaire, ils ont beaucoup de difficultés à envisager un parcours de formation, à construire un projet professionnel ou encore à se tourner vers les structures de droit commun (France Travail, Mission Locale...). Les chantiers éducatifs sont un outil indispensable pour remobiliser ces jeunes non scolarisés, les maintenir dans une dynamique de travail et de responsabilité en attendant un stage, une formation ou un travail.

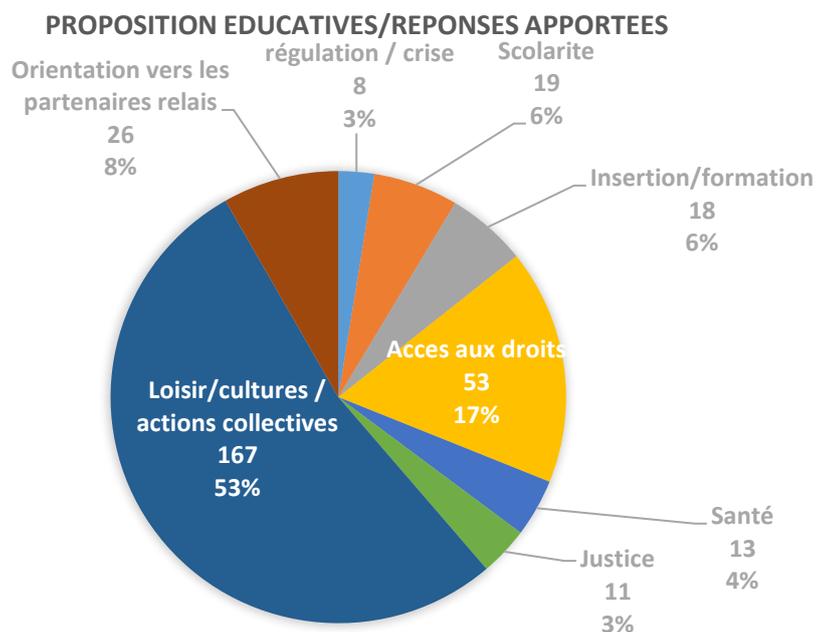
Quelques jeunes sont confrontés à la loi (amendes, suivi judiciaire, incarcération...). Pour ces situations, nous travaillons en collaboration avec la protection judiciaire de la jeunesse.

3.4.2 Focus sur les conduites à risque



Les jeunes peuvent s'inscrire dans des conduites à risques (consommation de stupéfiants, petits trafics, conduites addictives ...) qui parfois les amènent à commettre des actes délictueux de violence envers autrui, ou à se mettre en danger eux-mêmes. Écoute active, échanges, orientation vers une démarche et les structures de soins constituent la majorité de nos réponses à ces problématiques qu'ils rencontrent.

3.5 Propositions éducatives



3.5.1 Les actions collectives

En 2023, les actions collectives du service de prévention spécialisée (projets, chantiers et sorties/événements) représentent 359 participations de jeunes : 108 filles et 251 garçons (certains jeunes ont pu participer à plusieurs actions).

Ces interventions se déclinent sous différentes formes :

- **7 projets** qui ont mobilisé 103 jeunes.
- **17 sorties** auxquelles ont pris part 62 jeunes
- **2 séjours** auxquels ont pris part 13 jeunes
- **16 événements et animations** auxquels ont pris part 125 jeunes.
- 1243,75 heures de **chantiers éducatifs** réalisées pour 56 jeunes.

Les **projets** (c.f. annexes) émanent soit d'une demande des jeunes, soit d'une volonté des travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée de répondre à des problématiques identifiées chez les jeunes. Ils constituent un support éducatif permettant aux travailleurs sociaux d'établir une relation dans la durée avec les jeunes impliqués. Ils reposent sur des financements spécifiques qui font l'objet de demandes particulières. Grace à ces différents projets les travailleurs sociaux favorisent l'engagement citoyen des jeunes accompagnés. Ils permettent l'accès aux loisirs et à la culture de notre public.

Les **sorties** favorisent l'ouverture vers la culture, le sport ou les loisirs. Elles ont pour objectif de créer des liens et de la cohésion entre les jeunes, de favoriser leur participation à la vie du quartier, notamment dans le cadre des projets. Elles permettent également aux éducateurs de mener un travail d'observation afin de repérer d'éventuelles problématiques individuelles, de créer ou consolider le lien qui unit les travailleurs sociaux et les jeunes. 17 sorties éducatives ont été organisées en 2023 telles que : Musée d'Art et d'Industrie, restaurant et cinéma, Prison Island, Patinoire de Lyon, Théâtre à la Comédie de Saint Etienne pour « Colériennes, Colériens », Balade dans le Pilat à La Jasserie, Match de Rugby pour la coupe du monde ...

Les **séjours** permettent aux jeunes de découvrir d'autres environnements, d'autres lieux qu'ils ne connaissent pas ou peu. Ils ont pour objectifs de créer de la cohésion dans les groupes de jeunes, de valoriser un parcours dans le cadre d'un projet.

Ils permettent d'ouvrir les jeunes à d'autres réalités culturelles, de partager le quotidien avec leurs camarades et les travailleurs sociaux. Deux séjours éducatifs ont été organisés en 2023 :

- Un séjour de 2 semaines à Mbour au Sénégal,
- Un séjour de 2 jours au Grau du Roi.

En 2023, 56 jeunes ont travaillé en **chantiers éducatifs**. Nous avons accompagné 17 filles et 39 garçons âgés de 16 à 22 ans : 14 étaient non scolaires, 42 étaient scolarisés. 1243.75 heures de chantiers ont été effectuées.

Tremplin 42 salarie les jeunes qui peuvent effectuer des chantiers rémunérés à partir de 16 ans.

Les chantiers éducatifs permettent à l'équipe éducative de créer du lien avec les jeunes, d'établir un diagnostic de leur situation et de débiter un accompagnement éducatif.

Pour les jeunes scolarisés, les chantiers éducatifs permettent une première découverte du monde du travail et le financement d'un projet personnel. Pour les jeunes non scolarisés, ils sont le moyen de travailler leur insertion socio-professionnelle, en lien avec les structures de droit commun, un outil de remobilisation.

Ont été réalisés en 2023 :

- 855,5 h pour le sur entretien de voirie (financement CLSPD ville de St Etienne / FIPDR Etat)
- 13,5 h pour la peinture des locaux de l'Amicale Laïque Beaubrun (financement Amicale Laïque Beaubrun)
- 120 h pour le nettoyage de Geoffroy Guichard (Financement Saint-Etienne Métropole)
- 78,5 h d'animation sur la Fan Zone Rugby (Financement Saint-Etienne Métropole)
- 45,5 h pour le service lors des assises de la politique de la ville (Financement Saint-Etienne Métropole)
- 112,75 h pour divers déménagements de l'ACARS (financement ACARS)
- 18 h pour l'organisation d'une soirée concert dans le cadre du projet « fais vivre ton quartier » (financement Alliade Habitat)

3.5.2 Les accompagnements éducatifs individualisés

Les accompagnements éducatifs individualisés peuvent se dérouler sur une durée plus ou moins longue. Il peut s'agir d'accompagnements physiques auprès d'un ou plusieurs partenaires, en lien avec une ou plusieurs problématiques du jeune. Ces accompagnements se font à la demande du jeune ou sont proposés par les éducateurs du service.

Ces temps d'accompagnements individuels permettent d'observer le comportement du jeune, de pouvoir proposer une orientation vers les services adaptés et compétents, après avoir dressé un diagnostic de sa situation. Nous accompagnons les jeunes dans des démarches administratives, recherches d'un lieu de stage ou d'apprentissage, préparation à la rédaction d'un CV, lettre de motivation, liens avec les employeurs.

Lorsque plusieurs problématiques sont présentes, les éducateurs du service proposent au jeune un projet d'accompagnement.

4 Constats et évolutions 2023

4.1 Constat sur la présence sociale en été

En 2023, nous avons assuré une présence sociale à TBC et Tardy durant tout l'été, malgré les fermetures de l'intégralité des structures de loisirs. Cette troisième année sans fermeture du service de prévention spécialisée a confirmé les tendances entrevues les années précédentes. Une grande partie de la population quitte le quartier durant le mois d'août. De ce fait, les trois premières semaines de ce mois d'août 2023 ont été marquées par une activité très réduite et une présence très limitée des jeunes dans le quartier, même ceux peu nombreux qui ne partent pas en vacances. Nous nous interrogeons donc sur la nécessité de rester ouvert tout l'été, ce qui induit un étalement des congés des travailleurs sociaux et a une incidence sur la présence éducative durant le mois de juillet alors que les besoins sont très importants.

4.2 Les évolutions en 2023

4.2.1 Réorganisation du travail des éducateurs

La signature de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec Saint Etienne Métropole nous a incité à conduire des changements dans l'organisation du travail du service de prévention spécialisée. Depuis juin 2023, les éducateurs sont présents sur le territoire du mardi au samedi toutes les semaines afin de renforcer la présence sociale les week-ends.

4.2.2 Fin de l'intervention éducative sur le dispositif de réussite éducative

Jusqu'à juillet 2023, un éducateur du service de prévention spécialisée était détaché à mi-temps sur le dispositif de réussite éducative afin d'assurer des interventions éducatives individualisées hebdomadaires, auprès d'enfants engagés sur ce dispositif et habitant les quartiers de Crêt de Roch Soleil et Tarentaise Beaubrun. L'évolution conventionnelle de la rémunération des travailleurs sociaux combinée à l'impossibilité d'évolution du montant de la subvention versée pour cette mise à disposition, ainsi que le peu d'accompagnements d'enfants habitant le territoire d'intervention du service de prévention spécialisée, ont conduit l'ACARS à ne pas renouveler la convention qui la liait au Groupement d'Intérêt Public pour la mise en œuvre du Programme de Réussite Éducative. Le DRE demeure toutefois un partenaire du service de prévention spécialisée. Nous sommes toujours présents aux Comités de Saisine du DRE et restons en lien avec les référents de parcours de notre territoire qui nous orientent régulièrement des jeunes.

5 Perspectives 2024

5.1 Adapter notre action au plus près des besoins du public

- Maintenir le travail de rue comme pratique fondamentale et incontournable d'une équipe de travailleurs sociaux en prévention spécialisée, adapter nos circuits de rue en fonction des lieux de regroupement des jeunes et continuer d'adapter notre présence sociale à l'actualité du territoire (lors des manifestations et événements).
- Continuer à proposer des interventions sociales auprès des jeunes (sorties, séjours et projets) afin de poursuivre l'ouverture culturelle à travers les nouveaux moyens d'expression et d'épanouissement (Théâtre, événements sportifs et culturels etc.), de valoriser leur image par des actions citoyennes et solidaires ; de favoriser l'insertion sociale des jeunes.
- Mener des actions communes avec les structures de loisirs du quartier ;
- Favoriser la mixité dans nos différentes interventions ;
- Accueillir, accompagner de nouvelles populations habitant notre territoire d'intervention ;
- Poursuivre notre collaboration avec le collège Gambetta par des permanences en début d'année scolaire dans l'établissement, des rencontres ou des accompagnements concernant la situation de certains jeunes avec les CPE et/ou l'Assistante de Service Social ;
- Continuer de participer à la lutte contre le décrochage scolaire par notre présence lors des réunions du CTO (Comité Technique Opérationnel) organisées par le CIO ;
- Soutenir les parents dans l'exercice de la fonction parentale ;
- Renforcer le lien avec les structures mandatées par le Département ou la Justice ;
- Favoriser le partenariat avec les structures chargées de l'insertion des jeunes, notamment la Mission Locale ou l'École de la Deuxième Chance ;
- Continuer de diversifier l'offre de chantiers éducatifs grâce à Saint-Etienne Métropole.

5.2 Les perspectives de projets en 2024 :

Projet « sport et bien être - gestion de l'agressivité et de la violence » :

Les objectifs de la psychoboxe sont d'amener le jeune à comprendre sa violence, en permettant une approche psychocorporelle de la violence, de passer des coups à la parole, de travailler le langage du corps en interrogeant la violence par une pratique psychocorporelle. On utilise ici la boxe comme une « thérapie » pour canaliser la violence et retrouver potentiellement confiance en soi.

Nous souhaitons organiser des séances individuelles pour un jeune animé par un professionnel psychoboxeur (Diplôme d'état), en présence d'une psychologue (INTERFACE).

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du contrat de ville et du FIPDR 2024.

Projet « engagement et citoyenneté » :

Dans le cadre des projets « Cœur d'histoire », le service a été sollicité par la ville de Saint-Etienne, pour associer les jeunes du quartier aux ateliers de concertation sur le futur réaménagement d'espaces publics dans le quartier Tarentaise. Deux groupes sont actuellement mobilisés dans deux de ces projets d'aménagement (Parc Jean Ferrat et Place Ste Barbe).

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du contrat de ville 2024.

Projet « accueil en réciprocité Euro-Afrique » :

Après avoir permis à des jeunes de voyager en Europe et en Afrique, le service de prévention spécialisée s'est engagé dans un projet d'accueil "en retour", en partenariat avec le Comité UFCV de la Loire. Lors du séminaire de préparation à l'accueil, regroupant les différentes structures engagées dans ce projet Européen, la thématique « sport, bien être et santé mentale » a émergé. Ce thème permet de répondre et de travailler autour de 4 objectifs de développement durable (accès à la santé, accès à une éducation de qualité, égalité des sexes, partenariat mondial pour la réalisation des objectifs).

Ce projet se déroulera en trois étapes :

- 1ere étape : Préparation de l'accueil avec une structure d'éducation populaire de Bonson
- 2^{ème} étape : Accueil des jeunes Milanais prévu du 21 au 27 juillet 2024.
- 3^{ème} étape : Accueil des jeunes Sénégalais prévu au mois de décembre 2024 sur une thématique suivante : « Sport, Bien-être et échange culturel »

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du contrat de ville 2024.

Projet « Carrefour des idées » :

Ce projet fait suite au projet ciné débat achevé en 2023, présenté lors des dernières assises de la politique de la ville et salué par les personnes présentes. Afin de ne pas nous limiter dans les thèmes abordés, en fonction des demandes exprimées par les jeunes ou des besoins repérés par les travailleurs sociaux, nous souhaitons conduire un projet qui permettra d'organiser des débats sans recourir de manière systématique à un support cinématographique.

Au fil des échanges avec le public de prévention spécialisée, nous constatons que bon nombre de jeunes nous interrogent sur des thématiques qui les concernent ou sur des sujets d'actualités : l'environnement, les problématiques de la société, la politique, la santé etc. Les échanges informels avec les éducateurs lors des actions collectives sont intéressants, mais un apport de connaissances et des échanges avec des intervenants extérieurs ou professionnels peuvent davantage nourrir la réflexion et éveiller la conscience des jeunes.

Ce projet consiste à organiser des séances débat avec des groupes de 7 à 10 jeunes sur un thème précis, en présence d'un intervenant expert dans le domaine abordé. Les débats seront le moyen pour des jeunes d'échanger, de développer leur sens critique, de s'exprimer librement sur des thèmes préalablement choisis. Les jeunes choisiront les thèmes en fonction des problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés. Notre partenariat avec INTERFACE nous permettra de pouvoir disposer de l'appui d'une psychologue durant ces échanges.

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du contrat de ville 2024.

6 Annexes

6.1 Les projets achevés en 2023

Projet « ciné-débat »

Ce projet avait pour objectif de permettre à des jeunes du quartier Beaubrun-Tarentaize-Couriot d'acquérir des connaissances à travers les ciné-débats (films et interventions de partenaires experts). Le recours au support cinématographique a permis à ces jeunes de s'exprimer et de mener des réflexions sur les sujets qui les concernent et qui les intéressent avec l'appui de professionnels experts des thématiques abordées.

La deuxième étape du projet, finalisée en 2023 a consisté en la réalisation avec AUUNA de deux vidéos montées de deux manières différentes, afin de sensibiliser les jeunes à la question des fake news.

Projet « Médiation culturelle et solidarité »

Ce projet avait pour objectif de permettre aux jeunes de découvrir d'autres cultures, de s'engager dans des actions solidaires et de contribuer au développement de la citoyenneté.

Le projet de médiation culturelle et de solidarité s'est déroulé en trois phases :

- La 1ère phase locale : favoriser la rencontre entre jeunes accompagnés par le centre de loisirs de la périphérie stéphanoise et des jeunes du service de prévention spécialisée de l'ACARS.
- La 2ème phase européenne : séjour d'une semaine à Milan en octobre, travail sur la thématique du développement durable.
- La 3ème phase internationale : action de solidarité internationale au Sénégal avec un séjour à MBour du 5 au 18 février 2023, encadré par deux éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS.

Projet « initiation à la pratique des échecs »

Ce projet avait pour objectif d'initier un groupe de jeunes habitants, de Tarentaize Beaubrun Couriot et Tardy, à la pratique du jeu d'échecs, avec le concours d'un intervenant Stéphanois, Grand Maître International (16ème joueur Français, ancien sélectionneur de l'équipe de France olympique...). Les ateliers d'apprentissage des échecs ont débuté en 2022 et se sont poursuivis début 2023. Un tournoi d'échecs ouvert au grand public, organisé à la médiathèque de Saint-Etienne a clôturé ce projet.

Projet « Aménagement de l'espace Alfred Pibarot à Tardy »

Ce projet a permis à un groupe de jeunes habitants, des quartiers Tarentaize Beaubrun Couriot et Tardy, de contribuer à un projet de réhabilitation de l'espace Alfred Colombet, en participant à des ateliers de peinture en lien avec un artiste. L'année 2023, a permis de finaliser les réalisations en collaboration avec l'artiste. Ce projet s'est clôturé par un séjour éducatif au début de l'été 2023 et l'organisation d'un temps festif d'inauguration sur l'espace Alfred Colombet.

6.2 Les projets débutés en 2023

Projet « Fais vivre ton quartier »

Le Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) a alerté le service de prévention spécialisée de l'ACARS sur le comportement inadapté, voire agressif et/ou violent de certains jeunes dans l'espace urbain. Nous avons également été sollicités, sur la situation tendue entre les forces de police et les jeunes de Tarentaize, impliquant des enfants à partir de 10 ans, lors d'une réunion groupe de travail « cadre de vie » organisée par la ville de Saint-Etienne (service Sports, loisirs et vie sociale Cohésion sociale et médiation numérique). Ce groupe de travail regroupe les bailleurs sociaux, les associations du quartier et le service Police et Sécurité civile municipales Prévention de la délinquance de Saint Etienne. Ce constat sur les évolutions à venir dans le quartier (réaménagement de l'espace public) et les comportements inadaptés de certains jeunes, nous conduisent à proposer collectivement, en partenariat avec les structures d'éducation populaires du quartier, des actions d'animation dans l'espace public. Ces actions, en partenariat avec le Centre Social Le Babet, l'Amicale Laïque Beaubrun, l'association O.U.F., La Brouette, La Bricoleuse, structures impliquées dans le quartier Beaubrun-Tarentaize, apporteront des réponses éducatives aux tensions évoquées, lors du GTO et du groupe de travail cadre de vie. Dans le cadre de ce projet, un questionnaire a été élaboré et administré, à partir de la rentrée 2023, afin de recueillir les souhaits des habitants en termes d'animation. Diverses journées d'animation (après-midi jeux, soirée concert, après-midi multisports) ont ensuite été organisées, en partenariat avec les structures précitées. Le projet se poursuivra lors du premier semestre 2024.

Projet « Théâtre d'improvisation »

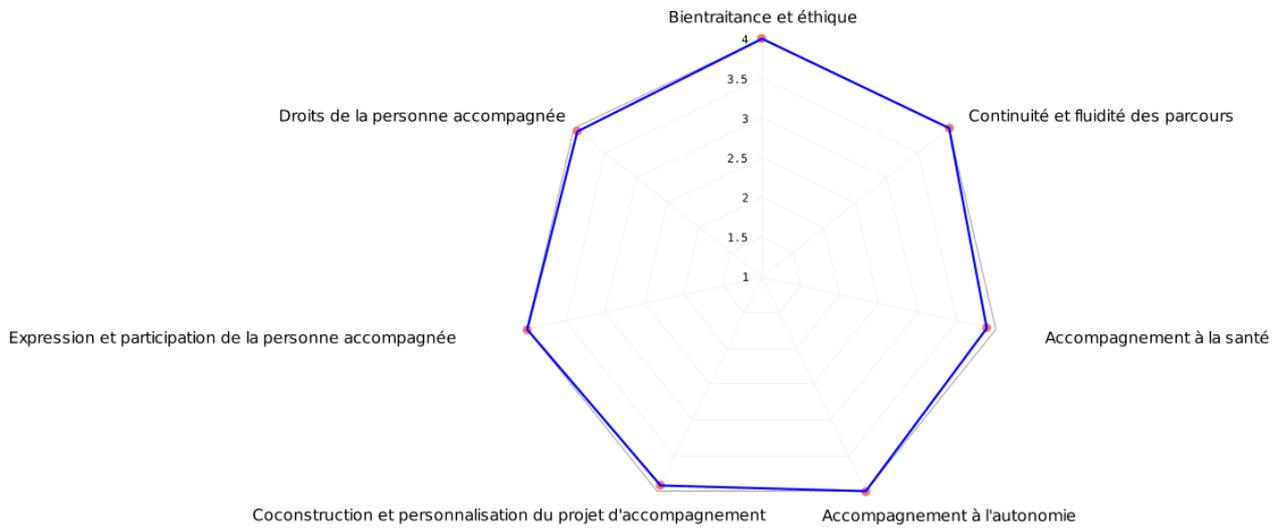
En 2019, nous avons mené un projet autour du théâtre d'improvisation qui a remporté un franc succès. Plus de 25 jeunes du quartier ont alors pu s'initier à la pratique du théâtre d'improvisation à travers des séances de découverte et des ateliers menés par la suite.

Les résultats pour certains d'entre eux ont dépassé toutes nos espérances. Bien que confrontés, dans un premier temps, à leur inhibition, à la gestion de leurs émotions ou encore leur difficulté d'expression orale, ils ont pu parvenir, à la fin du projet, à mener une représentation en public et devant leurs familles. Ils ont même suscité l'envie auprès d'autres jeunes du quartier.

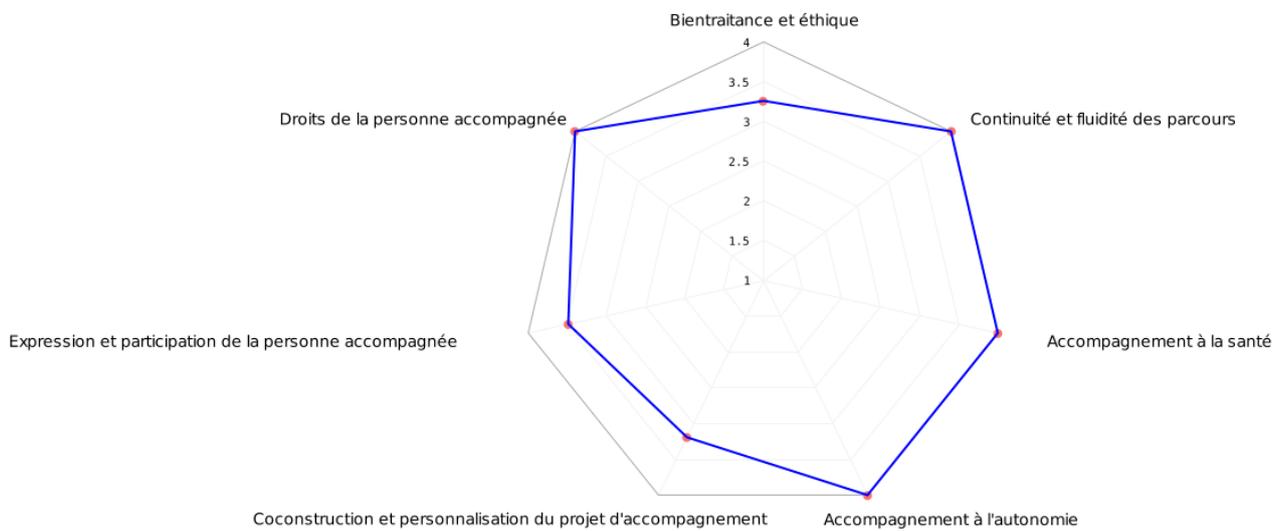
Au vu de la réussite de ce projet, nous avons souhaité reconduire en 2023 un projet autour du théâtre "d'impro". A partir de la rentrée 2023, un groupe de jeunes a donc débuté des ateliers d'apprentissage du théâtre d'improvisation animés par une comédienne. Les ateliers se poursuivent en 2024. Ce projet sera clôturé par une représentation.

6.3 Les résultats de l'évaluation externe

1. Chapitre 1 - La personne

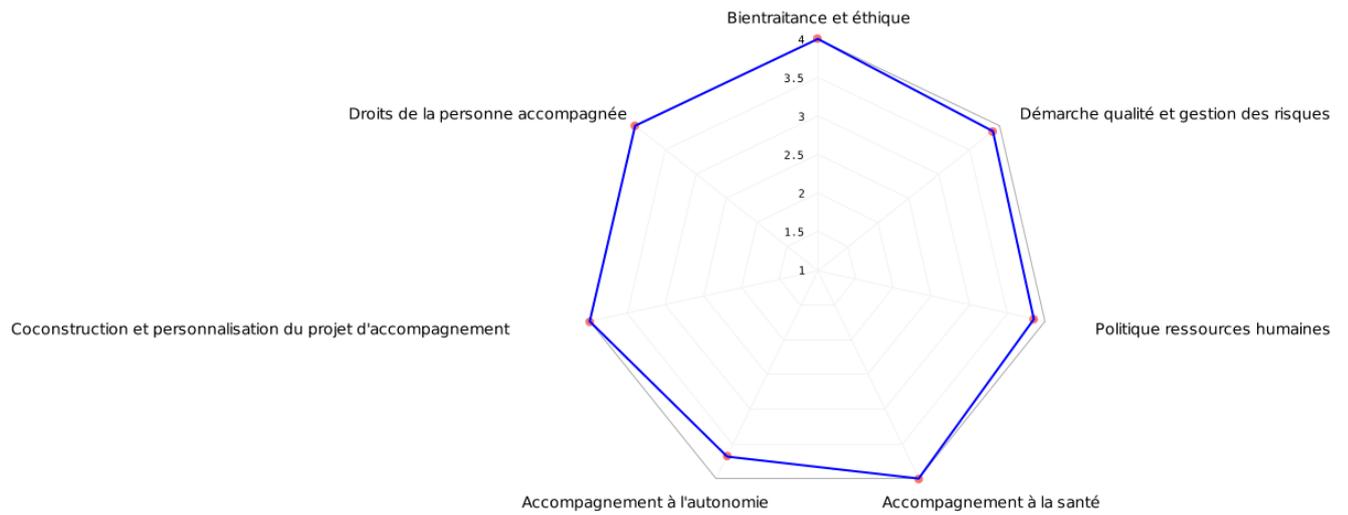


2. Chapitre 2 - Les professionnels



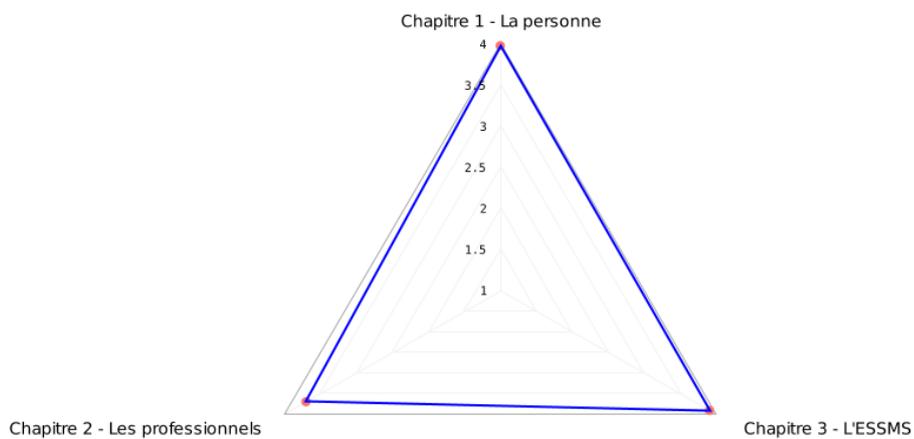
Aucun axe de progrès n'a été identifié.

3. Chapitre 3 - L'ESSMS



Aucun axe de progrès n'a été identifié.

Niveau global atteint par l'ESSMS





| Ajustements Evaluation Externe | |
|-------------------------------------|---|
| Responsable : VOLOZAN Sandrine | Établissement : Service de Prévention Spécialisée |
| Référence : Prév Spé - 2023-4 | Thème(s) : - Gestion Documentaire - Loi 2002-2 ESSMS |
| Source(s) : - Evaluation Externe | Priorité : 1 |
| État d'avancement : 50% En cours | |
| <u>Informations complémentaires</u> | |
| Date de création : 13/10/2023 | |

| Procédure projet d'accompagnement | | | | | | | |
|---|--|------------------------|-----------------|------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Pilote : BOURETTE Sébastien | Date de clôture : 26/10/2023 | | | | | | |
| État : Traité | Début de projet : 12/10/2023 | | | | | | |
| Commentaires : | Échéance : 31/10/2023 | | | | | | |
| PA remplace PPI, rédaction d'avenant. PA non obligatoire Evaluation annuelle à minima | Replanification(s) : <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Date de début :</u></th> <th><u>Échéance</u></th> <th><u>Date de clôture</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• 12/10/2023</td> <td>• 31/10/2023</td> <td>• 26/10/2023</td> </tr> </tbody> </table> | <u>Date de début :</u> | <u>Échéance</u> | <u>Date de clôture</u> | • 12/10/2023 | • 31/10/2023 | • 26/10/2023 |
| <u>Date de début :</u> | <u>Échéance</u> | <u>Date de clôture</u> | | | | | |
| • 12/10/2023 | • 31/10/2023 | • 26/10/2023 | | | | | |
| | Résultats attendus : Rédaction d'une procédure à envoyer à MM2C avant le 31/10 définition des critères pour mettre en oeuvre un PA Définir les objectifs possibles du PA : scolarité, socialisation, santé, radicalisation, loisirs, famille... Rajouter colonne PA dans listing jeunes Faire un modèle de document PA à enregistrer dans le dossier du jeune | | | | | | |

| Compte-rendu de réunion | | | | | | | |
|--|--|------------------------|-----------------|------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Pilote : BOURETTE Sébastien | Date de clôture : 26/10/2023 | | | | | | |
| État : Traité | Début de projet : 12/10/2023 | | | | | | |
| Commentaires : | Échéance : 31/12/2023 | | | | | | |
| La réunion de concertation doit être consignée dans un compte rendu de réunion, soit un document à part soit rajouter une partie dans le compte-rendu de la réunion de service | Replanification(s) : <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>Date de début :</u></th> <th><u>Échéance</u></th> <th><u>Date de clôture</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• 12/10/2023</td> <td>• 31/12/2023</td> <td>• 26/10/2023</td> </tr> </tbody> </table> | <u>Date de début :</u> | <u>Échéance</u> | <u>Date de clôture</u> | • 12/10/2023 | • 31/12/2023 | • 26/10/2023 |
| <u>Date de début :</u> | <u>Échéance</u> | <u>Date de clôture</u> | | | | | |
| • 12/10/2023 | • 31/12/2023 | • 26/10/2023 | | | | | |

Dossier jeune

Pilote : BOURETTE Sébastien

 État : **Traité**

Commentaires :

Création d'un formulaire projet d'accompagnement comportant la mention des partenaires mobilisés.
Création d'un dossier CR Itinéraire clinique ainsi que d'un modèle de CR de réunion itinéraire clinique

Date de clôture : 28/02/2024

Début de projet : 12/10/2023

Échéance : 31/12/2023

Replanification(s) :

| <u>Date de début</u> | <u>Échéance</u> |
|----------------------|-----------------|
| • 12/10/2023 | • 31/12/2023 |

Résultats attendus :

Tracer les actions de suivis notamment partenariales
Valoriser l'IC dans les suivis

Plainte et réclamation

Pilote : BOURETTE Sébastien

 État : **Traité**

Commentaires :

consigne donnée à l'équipe en réunion d'équipe de noter dans le cahier de liaison les réclamations des jeunes (cf CR réunion du 24/10/2023)

Date de clôture : 13/12/2023

Début de projet : 12/10/2023

Échéance : 31/12/2023

Replanification(s) :

| <u>Date de début</u> | <u>Échéance</u> | <u>Date de clôture</u> |
|----------------------|-----------------|------------------------|
| • 12/10/2023 | • 31/12/2024 | • 13/12/2023 |
| | • 31/12/2023 | |

Résultats attendus :

Faire le suivi dans le cahier de liaison
Mettre en place une boîte à idée et réclamation

Procédure de nettoyage

Pilote : BOURETTE Sébastien

 État : **En cours**

Commentaires :

Possibilité de faire une procédure commune ACARS

Début de projet : 12/10/2023

Échéance : 31/12/2023

Replanification(s) :

| <u>Date de début</u> | <u>Échéance</u> |
|----------------------|-----------------|
| • 12/10/2023 | • 31/12/2023 |

Procédure risque acte de violence

Pilote : BOURETTE Sébastien

 État : **Traité**

Commentaires :

que fait-on quand risque d'événement violent (réunion d'équipe, rencontre protagoniste, compte-rendu) ne pas forcer la relation. Evitement. Travail en binôme
Ne pas s'imposer aux jeunes, libre adhésion.

Date de clôture : 13/12/2023

Début de projet : 12/10/2023

Échéance : 31/12/2023

Replanification(s) :

| <u>Date de début</u> | <u>Échéance</u> | <u>Date de clôture</u> |
|----------------------|-----------------|------------------------|
| • 12/10/2023 | • 31/12/2023 | • 13/12/2023 |



Téléphonie

Pilote : BOURETTE Sébastien

État : **Traité**

Commentaires :

Consigne passée à l'équipe lors des deux dernières réunions d'équipe (17 et 24/10/2023) d'enregistrer un message répondeur sur le fixe et de consigner les messages répondeur dans le cahier de liaison

Date de clôture : 13/12/2023

Début de projet : 12/10/2023

Échéance : 31/12/2023

Replanification(s) :

| <u>Date de début :</u> | <u>Échéance</u> | <u>Date de clôture</u> |
|------------------------|-----------------|------------------------|
| • 12/10/2023 | • 31/12/2023 | • 13/12/2023 |

Résultats attendus :

Message sur répondeur
Tracer les réponses aux messages (cahier de liaison?)

Plan bleu

Pilote : VOLOZAN Sandrine

État : **En cours**

Début de projet : 12/10/2023

Échéance : 30/06/2024

Replanification(s) :

| <u>Date de début :</u> | <u>Échéance</u> |
|------------------------|-----------------|
| • 12/10/2023 | • 30/06/2024 |

Résultats attendus :

Rédaction d'un plan bleu